



**Conférence « Document numérique et Société »
3^e édition**

DOC-SOC 2010

15-16 novembre 2010, IEP Aix-en-Provence

Documents, contenus numériques : politique en question

Appel à communications

A la suite de [Fribourg \(2006\)](#) et de [Paris \(2008\)](#), la troisième conférence « Document numérique et société » se donne pour objectif d'approfondir les transformations de la dimension politique du document et plus largement des contenus dans le contexte numérique.

Deux axes sont proposés et voudraient couvrir au sens large les contenus numériques (documents, données, informations) dans une diversité de secteurs d'activités.

1. Les reconfigurations des politiques, des pouvoirs, des autorités sur les contenus

Le numérique a renouvelé le contexte de production et de diffusion des documents dans les espaces publics, privés et professionnels. Il s'agira d'éclairer la renégociation des autorités, le poids des nouveaux acteurs et les évolutions des processus de décision qui cadrent le cycle de vie des documents, des contenus numériques ; il sera également intéressant de pointer les tensions qui se sont installées dans cette économie numérique en réseau remettant en cause l'organisation et les finalités des processus liés aux documents. Sans exhaustivité, seront notamment attendues des contributions proposant des analyses, des comparaisons et des mises en perspective des entrées suivantes :

- les politiques documentaires d'acquisition,
- les politiques de numérisation et les partenariats associés,
- les politiques d'archivage dans les organisations,
- les politiques de libre accès aux contenus,
- les régulations mises en œuvre sur les contenus et leur pertinence,
- les renégociations des autorités éditoriales sur les contenus,
- l'économie de l'attention visant à retenir les usagers dans leur navigation.

2. Les acteurs politiques et le document numérique

Différents enjeux politiques et sociétaux typiques de la redocumentarisation sont actualisés par de récentes initiatives politiques en lien avec la prolifération des contenus numériques et leur accessibilité. Accessibilité des données publiques et protection des données personnelles constituent notamment deux volets importants du contexte numérique.

Ainsi en France, la réutilisation des informations publiques est autorisée pour des acteurs économiques privés soucieux de les investir dans le cadre de leur activité (Agence du patrimoine immatériel de l'Etat). L'Union Européenne qui légifère sur la protection des données à caractère personnel a dû redéfinir précisément ce qu'était un document officiel public. Aux Etats-Unis, la politique de libération des données publiques se poursuit avec l'Open Government de l'Administration Obama qui ouvre à tous un ensemble de documents. Autant d'ouvertures dont il faut mesurer les enjeux. En parallèle, alors que l'usage des réseaux sociaux se banalise, le profilage des individus est rendu inévitable par l'interconnexion des bases de données mais aussi par la captation à distance des informations de navigation.

Sont donc mobilisées sur ce deuxième axe les thématiques suivantes :

- la libération des données publiques,
- la protection des données personnelles,
- le déplacement des frontières public/privé dans l'acquisition et la diffusion des données et des documents,
- les flux d'informations et leur régulation économique et juridique,
- la régulation des droits d'auteurs,
- le rôle des médiateurs institutionnels dans l'accès à la documentation.

Pour les deux axes, les travaux pourront relever d'études sectorielles, comparatives, d'analyses critiques ou stratégiques, de mises en perspective historique, de recueils originaux de données, de modélisations, de conceptualisations théoriques.

Public attendu

70-100 personnes

Enseignants-Chercheurs ; Professionnels du document et de l'information ; Etudiants.

Comité scientifique

- **Responsables :**
 - Evelyne Broudoux (UVSQ)
 - Parina Hassanaly (IEP Aix)
 - Ghislaine Chartron (CNAM)

Comité scientifique

Laurence Balicco (Grenoble 3)
Mohamed Ben Romdhane (Univ. de La Manouba, Tunis)
Marc Bassoni (Univ. de la Méditerranée)
Raymond Bérard (ABES)
Daniel Bourcier (Univ Paris 1)
Evelyne Broudoux (IUT Vélizy, UVSQ)
Michael Buckland (University of California, Berkeley)
Brigitte Chapelain (IUT, Univ. Paris 13)
Ghislaine Chartron (INTD-CNAM)
Stéphane Chaudiron (Lille 3)
Olivier Ertzscheid (IUT de La Roche-sur-Yon, Univ. Nantes)
Yolande Estermann Wiskott (HEG-Documentation, Genève)
Jenny Fry (Oxford Institute, UK)
Stefan Gradmann (Humboldt Universität, Berlin)
Parina Hassanaly (IEP Aix)
Mohamed Hassoun (ENSSIB)
Majid Ihadjadene (Univ. Paris 8)
Geneviève Lallich-Boidin (Univ. Lyon 1)
Hervé Le Crosnier (Univ. de Caen)
Ibrahima Lô (EBAD-Dakar)
Ruth Martinez (GFII)
Sabine Mas (EBSI, Montréal)
Jean-Max Noyer (Univ. Paris Diderot)
Nicolas Pelissier (Univ. de Nice)
Eric Boutin (Univ. de Toulon)
Franck Rebillard (Univ. Lyon 2)
Pascal Robert (Univ. de Montpellier)
Olivier Sagna (EBAD-Dakar)
Jean-Michel Salaün (EBSI, Montréal)
Carol Tenopir (University of Tennessee)
Françoise Vandooren (Univ. Libre de Bruxelles)
Jacques Walter (CREM, Univ. de Metz)
Claire Warwick (UCL, Londres)
Manuel Zacklad (CNAM, Paris)

Comité d'organisation

E. Bester (DICEN, CNAM)
J. Boustany (DICEN, Univ. Paris-Descartes)
E. Broudoux (DICEN, UVSQ)
P. Hassanaly (IEP Aix en Provence)
D. Marchand (DICEN, CNAM)
C. Payeur (DICEN, CNAM)
A. Ramrajsingh (Univ. de la Méditerranée)

Calendrier-Soumission

- 15 mars 2010 : date limite de réception des propositions sous la forme d'un résumé de 1-2 pages.
- 16 avril 2010 : réponse aux auteurs.
- 5 juillet 2010 : date limite de réception des textes.
- 13 septembre 2010 : réception des versions définitives des textes

Procédure d'évaluation en double expertise et en aveugle.

L'envoi des résumés sous forme électronique en fichier attaché (format word, rtf) se fera aux adresses suivantes : ghislaine.chartron@cnam.fr et evelyne.broudoux@iut-velizy.uvsq.fr

Les auteurs seront appelés à soumettre des articles de 10-12 pages maximum en utilisant la police Times 12.

Un site web de gestion des contributions, accessible à partir de <http://doc-soc.fr> sera prochainement mis en place.

Comme les éditions 2006 et 2008, les textes des communications seront réunis dans une publication collective aux Editions de l'ADBS.